

Monsieur le Président du Conseil Exécutif,
Monsieur le Président de la Conférence générale,
Madame la Directrice générale,
Chers Collègues et Membres du Conseil Exécutif,

Je vais me concentrer au cours de cette brève intervention, sur deux événements à l'échelle internationale qui se sont déroulés au cours de ces derniers mois: tout d'abord, la résolution 2347, approuvée par le Conseil de Sécurité des Nations Unies, et ensuite la réunion des Ministres de la Culture qui a eu lieu à Florence le 30 mars dernier.

Il s'agit de deux moments historiques, comme il l'a bien dit la DG, car pour la première fois la culture et la protection du patrimoine et des identités culturelles figurent parmi les thèmes prioritaires de l'agenda internationale, au même titre que d'autres sujets tels que l'économie, la finance ou l'environnement.

D'un côté la résolution du CdS incarne un concept clé et tout à fait novateur, à savoir que la protection de la culture et des identités culturelles représente un élément crucial pour le maintien de la paix et de la sécurité.

(L'Italie et la France, avec beaucoup d'autres Pays, ont travaillé ensemble très étroitement à New York pour atteindre ce résultat.)

De l'autre côté, la rencontre des Ministres de la Culture qui a eu lieu pour la première fois dans le cadre de la présidence italienne du G7 a dégagé un message politique fort. Je me rends compte que 7 pays ne

peuvent pas en représenter 195, mais le message symbolisé dans la Déclaration de Florence, invite les leaders politiques à inscrire dans leurs agendas le thème de la culture en tant qu'instrument concret de développement économique, de croissance partagée et de respect réciproque. Et bien sûr à bien souligné la nature prioritaire accordée par mon Pays à ces sujets. Et encore : Le rôle central de l'UNESCO a été bien reconnu, car ces deux résultats s'inscrivent dans le droit fil de l'action commencée dans cette même salle il y a quelques années, à savoir lors de la 196ème session du Conseil Exécutive avec nos amis espagnols.

Un long chemin a été parcouru depuis , et cette 201ème session du Conseil sera appelée à examiner le Plan d'Action pour la mise en œuvre de la Stratégie pour le renforcement de l'action de l'UNESCO en matière de protection du patrimoine culturel. Il s'agit d'un nouveau point de départ et non pas d'arrivé.

Nous souhaitons exprimer notre satisfaction de voir cette priorité reflétée dans le 39 C/5, avec l'introduction d'un résultat escompté à caractère transversal relatif à la protection de la culture et à la promotion du pluralisme culturel.

Avant de conclure, je souhaite porter à l'attention du Conseil un message et une information.

Le message :

Le prix Félix Houphuet Boigny pour la recherche de la paix a été octroyé cette année à Madame Giusi Nicolini, Maire de Lampedusa. Ce prix témoigne l'importance de l'action déployée sans relâche pendant ces dernières

années surtout par les habitants de l'île de Lampedusa à l'égard de milliers de migrants ainsi que l'engagement du Gouvernement italien pour garantir les droits culturels, pour faciliter leur inclusion sociale et assurer des cours de formation et d'éducation notamment pour les jeunes enfants.

Une information: vous êtes tous invités à l'exposition qui aura lieu le 2 mai prochain dans la salle Miro, à la présence du Ministre de la Culture Italien Dario Franceschini e du Comandant General des Carabinieri Tullio Del Sette, consacrée aux " trésors retrouvés", où vous pourrez admirer des pièces magnifiques récupérées au fil des années par le Carabinieri Italiens.